

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

## LOIS ET DECRETS

ARRÊTÉS, DÉCISIONS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

### ABONNEMENTS

Togo, France & Communauté . . . . .	1 an	6 mois
Ordinaire :	1.300 fr.	800 fr.
Avion :	3.300 fr.	1 700 fr.
Etranger . . . . .	1 an	6 mois
Ordinaire :	1.600 fr.	900 fr.
Avion :	3.750 fr.	2.300 fr.

Prix du numéro	Au comptant, à l'imprimerie :	75 fr.
	Par porteur ou par la poste :	90 fr.
	Togo-France & Communauté	90 fr.
	Etranger : Port en sus.	

### ABONNEMENTS ET ANNONCES

Pour les abonnements et annonces s'adresser au Directeur de l'École Professionnelle M. C. LOMÉ, TOGO.

Ils commencent par le premier numéro d'un mois et se terminent par le dernier numéro d'un des 4 trimestres.

Les abonnements et annonces sont payables d'avance.

### ANNONCES ET AVIS DIVERS

La ligne . . . . .	80 f
Minimum . . . . .	250 f
Chaque annonce répétée : moitié prix ; minimum 250 f	

Ce tarif ne s'applique pas aux tableaux ni aux insertions faites en caractères plus petits que ceux du texte du Journal.

### SOMMAIRE

#### AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

Avis d'appel d'offres . . . . . 549

#### AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

##### AVIS D'APPEL D'OFFRES

pour un projet financé par la Communauté économique européenne — Fonds de développement pour les pays et territoires d'outre-mer.

Appel d'offres — Convention n° 7/F/TO/S/58 — Projet n° 11.22.101.

Objet : Construction d'une maternité à Anécho.

Estimation : Francs CFA 7.370.000.

Délai d'exécution : 9 mois.

Les soumissions exprimées dans la langue utilisée pour la rédaction du cahier des prescriptions spéciales et libellées en francs CFA doivent parvenir par pli recommandé adressé à M. le chef de service des travaux publics à Lomé avant 11 heures (11 heures G.M.T.) du jour fixé pour leur ouverture qui aura lieu le 29 novembre 1960 à 15 heures (15 heures G.M.T.) au Ministère des travaux publics.

Cahier des prescriptions spéciales : en langue française.

Achat chez — Service des travaux publics du Togo Lomé.

Prix : francs CFA 2.500 soit à verser au compte chèque postal 0004 du trésorier-payeur du Togo,

soit par mandat-poste international ou chèque bancaire certifié payable au Togo à l'ordre de M. le trésorier-payeur du Togo, ou à défaut contre remboursement.

L'envoi sera effectué par avion, franco de port, après réception de la somme indiquée ci-dessus.

##### Consultation

- 1) Service des travaux publics à Lomé.
- 2) Commission de la Communauté économique européenne, direction générale des pays et territoires d'outre-mer, 56 — 58, rue du Marais, Bruxelles.
- 3) Services d'information des communautés européennes à

- Bonn, Zitellmannstrasse, 11
- La Haye, Mauritskade, 39
- Luxembourg, 18, rue Aldringer
- Paris, (16<sup>e</sup>), 61, rue des Belles-Feuilles
- Rome, 29, via Poli.

##### Renseignements

De plus amples renseignements et autres informations quant à la nature et l'exécution du projet peuvent être obtenus auprès du service des travaux publics à Lomé.

En exécution de l'article 132, paragraphe 4, du Traité de Rome, la participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes personnes physiques et morales ressortissantes des Etats membres et des pays et Territoires d'Outre-Mer associés à la Communauté économique européenne.

Lomé, le 4 août 1960

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

*pour un projet financé par la Communauté économique européenne — Fonds de développement pour les pays et territoires d'outre-mer.*

Appel d'offres — Convention n° 7-F/TO/S-58 — projet n° 11.22.102.

*Objet* : Construction d'une maternité et d'un pavillon d'hospitalisation à Palimé.

*Estimation* : Francs CFA. 20.236.000

*Délai d'exécution* : 10 mois

Les soumissions exprimées dans la langue utilisée pour la rédaction du cahier des prescriptions spéciales et libellées en francs CFA. doivent parvenir par pli recommandé adressé à M. le chef de service des travaux publics à Lomé avant 11 heures (11 heures GMT) du jour fixé pour leur ouverture qui aura lieu le 29 novembre 1960 à 15 heures (15 heures GMT) au Ministère des travaux publics.

*Cahier des prescriptions spéciales* : — en langue française.

*Achat chez* — Service des travaux publics du Togo Lomé.

*Prix* — Francs CFA 5.000f. soit à verser au compte chèque postal 0004 du trésor payeur du Togo, soit par mandat poste international ou chèque bancaire certifié payable au Togo à l'ordre de M. le trésorier-payeur du Togo, ou à défaut contre remboursement.

L'envoi sera effectué par avion, franco de port, après réception de la somme indiquée ci-dessus.

**Consultation —**

- 1) Service des travaux publics à Lomé.
- 2) Commission de la communauté économique Européenne, direction générale des pays et territoires d'outre-mer, 56 — 58, rue du Marais, Bruxelles.
- 3) Services d'information des communautés Européennes à
  - Bonn, Zitellmannstrasse, 11
  - La Haye, Mauritskade, 39
  - Luxembourg, 18, rue Aldringer
  - Paris, (16<sup>e</sup>), 61, rue des Belles-Feuilles
  - Rome, 29, via Poli.

**Renseignements**

De plus amples renseignements et autres informations quant à la nature et l'exécution du projet peuvent être obtenus auprès du service des travaux publics à Lomé.

En exécution de l'article 132, paragraphe 4, du Traité de Rome, la participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes personnes physiques et morales ressortissantes des Etats membres et des pays et Territoires d'Outre-Mer associés à la Communauté économique européenne.

Lomé, le 4 août 1960